

INFOLETTRE VALLORCINE

*Oktôbre-z-è on grou ventru k'a le nâ roze è le keur dru.**

RÉUNION PUBLIQUE du 04/10

Au cours de cette réunion qui a réuni une cinquantaine de Vallorcins, de nombreux sujets ont été abordés.

La nouvelle DSP (Délégation de Service Public) 2024-2029 :

L'offre de mobilité se trouve renouvelée et enrichie par ce nouveau contrat. Notamment, une nette augmentation de l'offre sur la Vallée.

Pour Vallorcine :

- Maintien de la navette touristique été et hiver
- Mise en place d'un transport accessible sur réservation entre Barberine et la gare du Buet toute l'année
- Mise en place d'un service de nuit accessible sur réservation entre Chamonix et tous les hameaux de Vallorcine (de 21h à minuit)
- Mise en place d'un transport à la demande pour les personnes à mobilité réduite.

Ce contrat avec Transdev ne concerne que les bus. Pour autant, des demandes concernant la cadence des trains à la demi-heure le matin et le soir pour les personnes travaillant de l'autre côté du Col ont été formulées lors de cette réunion, elles enrichissent la parole des Élus de Vallorcine auprès des instances concernées.

Le nouveau délégataire viendra présenter en détails ce nouveau plan de transport lors d'une réunion publique à Vallorcine. La date initialement prévue était le 19 octobre mais elle est reportée à une date ultérieure par suite de l'indisponibilité de certains intervenants.

Bilan UTMB 2023 :

2 modifications importantes pour la session 2023 ont eu lieu : l'interdiction de stationner à Vallorcine (problème persistant au Plan Droit et au parking de la ferme à régler l'an prochain) et la mise en place de toilettes sèches. Globalement, les Vallorcins présents ont trouvé une nette amélioration au cours de la session 2023 même s'il reste également des ajustements à réaliser sur la signalétique et sur les contrôles des véhicules faits par les agents de sécurité. Des réflexions (écologiques, économiques...) quant aux grandes manifestations qu'accueille Vallorcine ont amené les Élus à proposer un futur atelier participatif sur ce thème.

Bilan Nuit des Ours et Arts du chemin :

Des discussions plutôt positives quant à l'évènement durant lesquelles sont ressortis plusieurs points : si les arts du chemin semblent globalement bien acceptés, il est ressorti que les œuvres doivent être limitées en nombre et entretenues. Les participants ont aussi fait part de leur souhait de voir les expositions et œuvres liées à l'évènement retirées après l'évènement, et aussi de limiter les parcours aménagés à ceux existants.

Évolution de l'éclairage public :

Si cette question délicate ne rassemble pas tous les Élus, les Vallorcins présents se sont prononcés à une grande majorité pour l'extinction totale de l'éclairage public le long de la RD 1506 comme dans tous les hameaux. Les horaires d'extinction seraient de 23h à 5h ou de 22h à 6h. Parmi les échanges, nous retiendrons deux éléments prononcés par des Vallorcins : « ainsi Vallorcine montrerait l'exemple » et « un village qui dort laisserait la nature aux autres êtres vivants ». Quelques retours de personnes n'ayant pu assister à cette réunion publique nous ont fait part de leur souhait de conserver l'éclairage public, voire même de remettre en place des décorations de Noël.

Le compte-rendu de la réunion est disponible sur : <https://www.vallorcine.fr/COMPTE-RENDU-REUNION-PUBLIQUE-04>



AUGMENTATION de la TAXE d'HABITATION sur les RÉSIDENCES SECONDAIRES

La proposition de loi de notre député Xavier Roseren a permis la mise en place d'une « surtaxe » sur les résidents secondaires.

Par conséquent, au vu des aménagements projetés dans la commune, principalement orientés vers le centre du village, les membres du conseil municipal ont souhaité recourir à cette nouvelle rentrée fiscale.

Estimée entre 47 000 € et 55 000 €, cette nouvelle recette permettra à la commune de Vallorcine de recourir plus facilement à l'emprunt, afin de répondre aux problématiques identifiées de logements, d'aménagement et de mise aux normes des différentes structures de la commune.

À titre d'information, le taux cumulé de la taxe d'habitation accompagné de la surtaxe pour les résidents secondaires reste toutefois inférieur à la majorité des taux de taxe d'habitation des communes de France.

Suite à une prise contact avec Ève DARAGON, présidente de l'ARVAC (Association des Résidents de la Vallée de Chamonix), une rencontre est prévue cet automne afin d'envisager une coopération sur la préservation du patrimoine vallorcinois, tant naturel qu'architectural.

FERMETURE de la RD 1506

Des travaux de sécurisation sont prévus au niveau de La Poya des Tines, du 30 octobre au 10 novembre avec une coupure totale de la circulation du 31 octobre au 3 novembre et du 6 au 9 novembre. En dehors de ces horaires, un passage par alternat sera mis en place. Le train sera opérationnel durant toute cette période.

RECENSEMENT 2024 et RECRUTEMENT de 2 AGENTS RECENSEURS

Vallorcine aurait dû être recensée en janvier-février 2023. En raison de la crise sanitaire liée à la Covid 19, la collecte de toutes les communes avait été décalée d'un an. Vallorcine sera donc recensée à partir du jeudi 18 janvier 2024 et jusqu'au 17 février 2024.

Pour rappel :

Toutes les informations recueillies sont strictement confidentielles et ne donnent lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Le recensement permet de déterminer la population légale de la commune dont découle la contribution de l'état à son budget (Dotation Globale de Fonctionnement)

En 2024 les habitants recevront directement dans leur boîte aux lettres les codes internet pour se recenser sans visite de l'agent recenseur. Il suffira de quelques minutes pour répondre au questionnaire internet, à défaut l'agent recenseur vous rendra visite avec des questionnaires papier.

Offre : <https://www.vallorcine.fr/Conseil-Municipal-du-24-fevrier-630>

Il est important de se faire recenser, car cela témoigne de l'évolution démographique et structurelle du village, bien souvent prise comme base de données par les partenaires de la commune (département, région, État) dans leurs participations aux frais communaux.

RECRUTEMENTS à la MAIRIE

Suite à la demande de mise en disponibilité de l'un de ses agents, la commune recherche un Agent technique polyvalent dont les missions principales sont : l'entretien de la voirie communale, l'entretien et la mise en valeur des espaces verts et naturels, la réalisation de petits travaux et la maintenance de premier niveau des bâtiments communaux, la préparation d'événements et de manifestations...

De plus, dans le but de parfaire l'organisation des services rendus à la population, il est apparu nécessaire d'envisager la création d'un poste supplémentaire, afin d'assurer l'astreinte quotidienne du déneigement (principalement les trottoirs). La commune recherche donc un agent technique polyvalent pour la saison d'hiver. N'hésitez pas à vous faire connaître !

Vous pouvez consulter ces 2 offres d'emploi sur les sites internet et Facebook de la mairie.

LA RENTRÉE A L'ECOLE DE VALLORCINE

En cette année scolaire 2023/2024 l'équipe est inchangée :

Katia BEL, directrice et professeur pour les enfants de la 1ère section de maternelle au cours préparatoire, 18 élèves, qui est toujours assistée par Véronique MONIOT, ATSEM (Agent Technique Spécialisé en Ecole Maternelle). Les 16 élèves inscrits du CE1 au CE2 seront encadrés, comme l'année dernière, par Emilie ESCOBAR et par Pierre BARS, le lundi.

Claire BOUET et Julie ANGISBOUST continuent leurs missions d'animation pour le périscolaire et la cantine.

CAMPAGNE FORESTIÈRE et COLLECTE de BOIS

Comme certains ont pu le constater, des pièces de bois ont été laissées sur le bord de la route forestière de la cascade de Bérard. Pour ceux qui voudraient s'en saisir, n'hésitez pas à venir à la Mairie pour vous munir d'une autorisation d'accès à la piste forestière ; votre enregistrement nous permettra de mieux connaître l'intérêt des Vallorcins pour du bois de chauffe lors des prochaines coupes.

ENTRETIEN du DOMAINE SKIABLE de LA POYA

Le dimanche 12 novembre à 9h00 aura lieu sur le domaine skiable de la Poya une journée d'entretien afin de faciliter le travail de damage hivernal notamment pour faire face aux hivers peu enneigés que nous connaissons.



Aussi, en coopération avec l'ESF de Vallorcine et en accord avec l'AFP, nous faisons appel à toutes les personnes de bonne volonté qui souhaitent apporter leur aide dans cette démarche.

Un casse-croûte sera offert par la commune à cette occasion.

Vote matériel sera le bienvenu et nous vous remercions par avance pour votre participation.

BILAN du STATIONNEMENT



Constant Vandecaveye, garde-champêtre, a présenté aux Élus un bilan du stationnement payant. Depuis sa mise en place, cela a rapporté 104000€ de recettes à la commune.

Depuis le 1er janvier 2023 : les recettes sont d'environ 40000€. Au cours des discussions que Constant a avec les usagers, la plupart ne sont pas choqués par le fait que le stationnement soit payant sur la commune et depuis la réfection du parking du Buet, le stationnement est beaucoup moins anarchique. Des zones de stationnement sauvage ont été identifiées : celles qui présentent un danger devraient être supprimées dès l'année prochaine.

D'autres sujets ont été abordés :

La cohabitation promeneurs / vététistes principalement dans les hameaux : les Élus réfléchissent à un système de chicanes à mettre en place sur certains sentiers afin de réduire la vitesse des bicycles près des habitations.

La régularisation du stationnement des camping-cars a également été l'un des sujets de discussion : les Élus envisagent d'aménager des espaces de stationnement qui leur seront réservés à la fois pour leur offrir des services adaptés, mais aussi et surtout pour éviter d'en voir partout...

Pour bénéficier du stationnement gratuit, la mairie et le site <https://garezvous.fr> sont là pour vous renseigner.

INSTALLATION de TOILETTES PUBLIQUES au BUET

Des toilettes publiques sont en cours d'installation sur le parking du Buet. Ces toilettes (tant attendues !) fonctionnent en lombricompostage. Ce test, grandeur nature, nous permettra de bien connaître le fonctionnement de cette usine à crottes. Si les résultats sont concluants, d'autres zones pourraient être prochainement équipées (Barberine, téléski de la Poya...)



Comme le dirait une habitante du Buet : « Je vais enfin pouvoir aller dans la forêt en voyant plus de champignons que de papier toilette ! »

PERMANENCE des ÉLUS

Prochaine permanence des Élus : samedi 9 décembre de 10h à 12h.

*Octobre est un gros ventru, qui a le nez rouge et le cœur dru.

Pour vous abonner à l'Infolettre
Envoyez votre adresse mail à :
population@vallorcine.fr
Objet : Infolettre